Téléphone 3034

BULLETIN OFFICIEL

Téléphone 3034

TOURING CLUB Société Royale



SIÈGE SOCIAL :

Rue Royale, Passage de la Bibliothèque, 4

(Statue Belliard) BRUXELLES

DE BELGIQUE

Sous la présidence d'honneur de S. M. le Roi Albert

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. Georges LEROY, rédacteur en chef du Bulletin officiel, au siège social. Pour la publicité, s'adresser à M. F. VAN BUGGENHOUDT, 5 et 7, rue du Marteau, ou à M. F. LAUTERS, 6, rue de la Tribune. Bruxelles.

SOMMAIRE	Pages	Tourisme, villégiature et santé (Albert et Alexandre Mary)	1
Nos écoles et notre science (Maurice Heins)	3	(Georges Haas)	I
Les grandes manœuvres en 1909 (Paul-E. Collet)	7	Hommage au Roi	I
Jurisprudence (Ch. D. R.)	8	A travers le pays. — Au fil des eaux (Paul André)	2
Hal (Paul Henckels)		Le volume « Excursions 1910 ».	2
Poteaux (H. V. M.)		A propos de beaux sites (A. Boterdaele)	2
La Belgique archéologique (A. Boterdaele)	14	Variétés	2

Nos écoles et notre science

Le Moniteur officiel publie, de temps à autre, des programmes des « matières » que l'on doit connaître pour prendre part à des examens, en vue de l'obtention de grades académiques ou d'emplois

On demeure, après la lecture de ces documents, émerveillé, voire stupéfait, de la quantité de choses que la cervelle de nos candidats à quelque carrière libérale ou à

quelque fonction officielle, doit avoir su emmagasiner et doit pouvoir reproduire, à un moment donné.

Il faut, il est vrai, une moyenne de douze années d'études, - de huit à vingt ans, — pour arriver à ce résultat. Mais il n'en est pas moins merveilleux que le cerveau humain puisse accumuler et coordonner, en ses cellules, toutes les connaissances qui constituent le savoir moderne et sans lesquelles on en est ré-duit au travail des manouvriers, pour

faire son chemin dans la vie.

Depuis le jour où nos bébés vont pour la première fois à l'école, prennent contact avec d'autres bébés de leur âge et avec un maître ou une maîtresse, figures nouvelles auxquelles ils doivent respect et obéissance comme à leurs parents; depuis le jour où, sous la direction de ces maîtres, ils apprennent à tracer, de leurs doigts inhabiles, les traits qui deviendront des lettres et qui conserveront, pendant toute leur vie, les caractères de leur individua-lité; depuis le jour où on leur apprend à distinguer les sons des voyelles de ceux des consonnes...; jusqu'à cet autre jour où, devant un aréopage de professeurs confits en science, le jeune

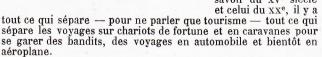
homme ou la jeune fille doit pouvoir disserter, avec intelligence, de toutes les choses connaissables, quel travail énorme absolument mystérieux — d'enregistrement et de coordination s'opère-t-il dans les circonvolutions cérébrales de ces adolescents!

Or, chaque jour qui apporte sa découverte nouvelle ajoute une branche nouvelle à l'un ou à l'autre programme; et chaque pédagogue influent qui a une idée ou croit en avoir une insiste pour que tel ou tel point du programme soit plus approfondi. Et il y réussit souvent.

Tout cela serait non seulement merveilleux, stupéfiant; mais

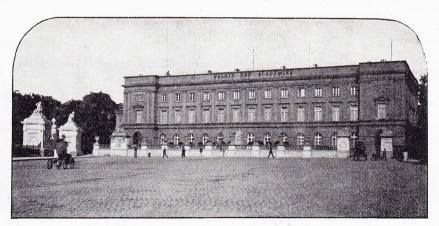
pourrait être consi-déré comme de l'aberration mentale ou comme y menant, si nous ne savions que c'est la loi inéluctable de nos sociétés civilisées et si l'expérience ne nous apprenait qu'une adaptation séculaire a conformé nos cervelles en vue d'une absorption presque illimitée de savoir.

Il y a parmi nous des gens qui peuvent être comparés à Pic de la Mirandole, lequel savait disserter de omnibus rebus scibilis et quibusdam aliis; mais entre le savoir du xv° siècle et celui du xx°, il y a



Et ces Pics de la Mirandole modernes sont, comme on le sait, des hommes ou des femmes, assez rares, en somme, qui n'ont pas cessé de lire et d'étudier, avec la volonté arrêtée d'apprendre toujours, toujours et toujours.

De tout quoi il appert que notre cerveau semble doué d'une capacité d'absorption sans limites et que la matière qui le compose, ainsi que les phénomènes dont elle est le théâtre, n'est pas



Bruxelles. - Palais des Académies.

un des moindres sujets de méditation, apparemment sans solution possible, que nous offre la Nature.

Nos ancêtres, les Barbares, - je parle de ceux d'avant notre ère

religieuse ne répondaient pas aux besoins d'une société qui se développait rapidement, surtout dans les villes.

Aussi la nécessité de la liberté de la profession d'instituteur se

déclara-t-elle imperieusement. Et, au
XII° siècle, les Gantois, par exemple,
exigèrent dans une
charte constitutionnelle la proclamation de la liberte
pour chacun d'ouvrir des écoles.
Les instituteurs et
les institutres libres finirent par se
réunir en associations professionnelles ou corporations,
qui subsistèrent jus-

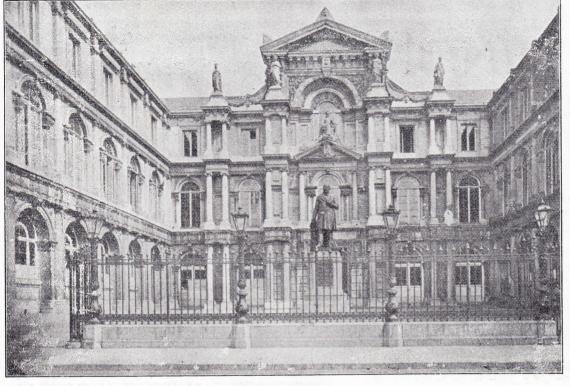
cien régime.

Mais ni les écoles paroissiales ni les écoles libres ne pourvoyaient à l'instruction des orphelins indigents et des enfants pauvres. Ce fut Charles-Quint qui provoqua partout la création d'écoles des pauvres, au moyen de fondations spéciales.

qu'à la fin de l'an-

Après la Révolution française commença l'organisation officielle de l'enseignement primaire. On commença par « adopter » et subsidier les instituteurs qui avaient fait

preuve de capacité. Mais les villes en arrivèrent, vers 1830, à organiser elles-mêmes des écoles avec des instituteurs nommés par elles. Et, en 1842, la loi sur l'instruction primaire généralisa



Bruxelles. — Université Libre et statue de Verhaegen.

chrétienne, — avaient une civilisation et une science qui semblent comparables à celles de nos concitoyens actuels du Congo. Tout ici est expérience, mémoire et empirisme; et ce sont nos mission-

naires et nos explorateurs qui leur apprennent maintenant notre civilisation et notre culture intellectuelle. De même que, alors, tout nous vint de Rome.

Il y a eu, à coup sûr, des écoles dans nos régions à l'époque romaine, et les indigènes en ont évidemment profité et usé. Les rédacteurs de la loi salique étaient des Francs, habitant la Belgique et assez experts en latin; mais ils eurent une peine grande à traduire en assonances latines les mots germaniques dont ils ont émaillé leurs textes.

On raconte qu'un roi franc a dù, plus tard, inventer la manière d'écrire le son w, inconnu enlatin, et je n'en doute pas; bien qu'il me paraisse vraisemblable que ce fût l'œuvre d'un lettré, plutôt

que celle d'un roi.

Ce sont, en fait, très certainement, les évêques de ces temps primitifs qui, pour les besoins du culte, ont continué les traditions romaines en matière d'enseignement; et quand on créa les monastères, ceux-ci devinrent les « conservatoires » de l'enseignement et de la science.

Aussi les *Capitulaires* prirentils ce qui existait pour en faire une obligation légale, à la charge du clergé.

Des écoles paroissiales existèrent partout et les évêques les surveillaient par l'intermédiaire de leurs écolâtres. Mais ces instituteurs nommés par le clergé dans un but primordial d'instruction



Anvers. — Athénée royal.

l'obligation, pour toutes les communes, d'avoir au moins une école communale officielle.

Nous en sommes encore là, sauf que les dernières lois ont per-

mis le remplacement de l'école communale officielle par des écoles libres adoptées, et que l'autorité publique peut aussi subsidier d'autres écoles libres, dont le nombre s'est considérablement accru.

En fait, nous avons peut-être autant d'écoles qu'il en faudrait

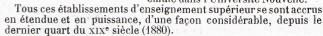
multiplia considérablement le nombre de nos hommes de science, rendit des services éminents à notre développement intellectuel et matériel.

La renaissance des idées, la multiplication des voyages et des découvertes amenèrent un renouveau total des méthodes et des

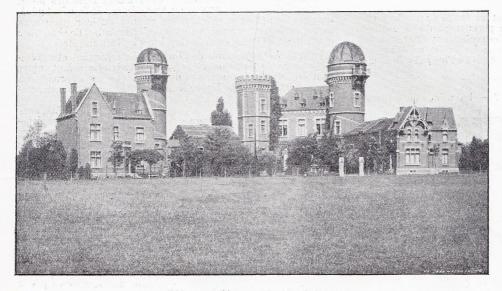
matières d'enseignement. Et l'on est étonné de la quantité de savoir que les philosophes et les savants du xviº siècle ont déjà pu s'assimiler, ainsi que de leur fécondité. Ils avaient retrouvé, comme par miracle, les écrits des auteurs grecs et latins, et ils les savaient presque par cœur, tant ils usent et abusent des citations!

Au XVII° siècle, les nécessités de la vie sociale exigeaient, surtout, l'existence d'un corps de médecins et de chirurgiens, que l'Université de Louvain était incapable de fournir en nombre suffisant. Aussi y eut-il des cours communaux d'enseignement médical supérieur dans la plupart des villes.

La Révolution française et l'Empire encouragèrent et réorganisèrent ces cours. Mais ce fut le régime hollandais qui rouvrit l'Université de Louvain et créa celle de Liége et de Gand, en 1816. Après la Révolution belge, en 1833, l'Etat ne reprit que les deux dernières. Louvain fut continué par l'épiscopat et, en 1834, Verhaegen et ses amis ouvrirent l'Université libre et laique de Bruxelles, qui, elle-même, a suscité une émule dans l'Université Nouvelle.



Nous avons à Liége, à Gand, à Bruxelles, à Louvain, des'instituts



Liége. — Observatoire de Cointe.

pour donner l'enseignement primaire à tout le monde. Mais nous n'avons pas encore l'instruction obligatoire; et c'est un progrès urgent à réaliser, si nous voulons nous tenir à la hauteur des autres nations.

Pour l'enseignement moyen, c'est-àdire l'enseignement des langues dites mortes, qui sont et qui resteront à la base de toute notre civilisation, ainsi que pour l'enseignement des premiers éléments des sciences physiques et chimiques, ce fut, probablement, dans les abbayes d'abord, que les laïques purent, avec le concours des moines, se mettre à même de se perfectionner par la lecture des manuscrits et des copies de manuscrits de l'antiquité.

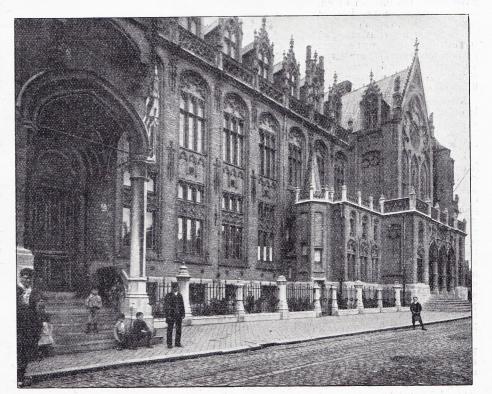
Plus tard, quand les abbayes eurent perdu de leur rôle social, ce fut dans certains couvents que la science se réfugia. Au XIV° et au XV° siècles, l'enseignement moyen fut donné par les Hiéronymites, auxquels succédèrent, au XVI° et au XVII° siècles, les Jésuites et les Augustins.

Les écoles ou collèges d'enseignement moyen officiels furent créés par le gouvernement de Marie-Thérèse, après la suppression de l'ordre des Jésuites. Et le mouvement s'accentua avec la Révolution française et l'Empire, qui organisèrent les écoles centrales et les lycées, berceaux de nos athénées royaux et de nos écoles moyennes de l'Etat.

Les collèges libres, patronnés ou non, et les collèges communaux suppléent aux lacunes de l'enseignement de l'Etat, pour les petites villes.

Les hautes études se perpétuèrent, elles aussi, dans les monastères, jusque vers le XIV° siècle. Plus tard, ceux qui n'avaient pas la volonté d'être leur propre professeur durent s'expatrier et suivre les cours des rares universités existant en Europe Les grandes villes,

au XIV^e siècle, accordaient des subsides ou des bourses aux étudiants et, dans les universités étrangères, il y avait des fondations de bourses qui appelaient et encourageaient les jeunes d'ici désireux de s'instruire. Le duc de Brabant fonda enfin dans notre pays l'Université de Louvain, en 1426. Et cette université, qui



Bruges. — L'Ecole normale.

de hautes études, richement installés, d'où sont sortis les hommes de science et de pratique qui, au cours de ces dernières années surtout, ont porté le nom belge au premier rang, dans le concours entre nations civilisées, pour l'expansion mondiale et le progrès du savoir humain. L'enseignement professionnel, qui, avant la Révolution française, était étroitement dépendant du régime des corporations, a dû être rétabli au XIX° siècle au moyen d'écoles spéciales dues à l'initiative de l'autorité publique ou encouragées par elle. On commença par les écoles dentellières et les écoles de tissage. Maintenant il n'y a guère d'industrie qui n'ait son école professionnelle dans l'un ou dans l'autre centre urbain.

Les écoles de dessin ou académies et les écoles de musique ou conservatoires ne manquent pas non plus; et, parmi les institutions spéciales d'enseignement pour des professions déterminées, je dois encore énumérer les séminaires, les écoles militaires et les écoles et instituts agricoles, les écoles et instituts de commerce...

Et voilà pour nos jeunes gens!

Voilà - comment dire autrement? - les usines où on leur

procure l'essence de la science et du savoir-faire de l'humanité moderne.

Mais qui de nous, dans les diverses professions et occupations, n'a découvert que l'enseignement de l'école n'est, en somme, qu'un outil et rien qu'un outil, mais indispensable pour entrer dans la vie réelle, dans la vie des affaires? Et que, muni d'un diplôme, l'adolescent doit désormais apprendre à se servir de l'outillage qu'il a emmagasiné jusqu'à sa vingtième année?

En vérité, toute notre vie n'est qu'une école, qu'une expérience, qu'un perfectionnement obligatoires, en vertu même des lois de notre état social, où tout ce qui n'avance pas recule.

On a, pour ne parler que de littérature et de science, inventé ou introduit chez nous, dès le XVII° siècle, ces institutions qui constituent comme un stimulant pour les adultes, vers un progrès et des recherches constantes. Je parle des Académies royales, dont l'une fut fondée en 1772 par Marie-Thérèse, à l'instar des académies étrangères, et qui a reçu une filiale flamande en 1892.

N'avons-nous pas aussi, depuis le début du XIXº siècle, nos jardins botaniques, nos observatoires, nos bibliothèques, que sais-je.

Les peuples occidentaux n'ont jamais montré plus que depuis la Révolution française, cette propension à un développement continu, indéfini, qui constitue le progrès. Il y a chez nous comme une soif inextinguible de rechercher les causes et la nature de tous les phénomènes qui constituent notre être et le monde ambiant. Et, chemin faisant, à mesure que l'on découvre de nouvelles propriétés des choses et de nouvelles applications des phénomènes, on en tire profit. Le monde avance d'un « cran », et tous, nous devons nous mettre à l'unisson.

Le temps où nous n'avions pas le téléphone ne nous paraît-il pas déjà bien éloigné et bien arriéré? La télégraphie électrique, elle, c'est déjà de l'histoire antique à côté de la télégraphie sans fil!

Et que signifie la machine à feu du commencement du XIXº siècle à côté des moteurs à explosion de nos automobiles et de nos aéroplanes et des turbines de nos steamers ?

Ainsi de tout

L'histoire nous montre, d'ailleurs, comment tout cela se tient.

Le progrès de l'humanité, et spécialement le progrès de la Belgique, a toujours marché de pair avec le développement de l'instruction. Réciproquement, l'instruction a dû se développer à mesure que les études et les découvertes des savants se sont multipliées.

Aux époques où il y avait peu d'écoles, le monde vivait dans la routine et dans les traditions. Dès qu'on voit se multiplier les établissements d'enseignement, on voit apparaître les esprits curieux de savoir. Les premiers hommes qui remuent ainsi des idées, sont les philosophes du XIIIe et du XIVe siècles. Et l'instinct généreux qui les pousse à répandre leur science ou leur prescience parmi leurs contemporains en fait des littérateurs. Ce sont, chez nous, Henri de Gand, Jean de Ruysbroeck, Maerlant, etc.

Puis, après la fondation de l'Université de Louvain et des établissements d'enseignement moyen, l'imprimerie aidant, notre Panthéon de grands esprits et de grands savants s'enrichit des noms d'Erasme, Juste-Lipse, Mercator, Dodonœus, Vésale, Stévin, Palfyn et tutti quanti.

Aujourd'hui, je le répète, avec nos instituts universitaires richement dotés et outillés, il ne nous manque pas d'hommes éminents dans toutes les branches de la science et dans la littérature. Et ce sont eux qui, par leurs œuvres et leurs découvertes, ont fait le rang élevé que notre pays occupe dans le monde.

Or, — réfléchissez-y un instant, — quel est l'instrument par excellence de cette expansion?

N'est-ce pas l'imprimerie, la presse?

Chaque livre, chaque journal que nous lisons, n'est-ce pas la continuation de l'enseignement de l'école?

Et la plus noble ambition d'un journaliste n'est-elle pas d'être utile à ses lecteurs en leur apprenant quelque chose de neuf, ou en les faisant réfléchir euxmêmes à leur perfectionnement?

Le but des premières feuilles périodiques du XVII° siècle, des Tydinghen d'Anvers et de Gand, n'était-il pas de donner une plus large publicité aux nouvelles potitiques, afin que, toujours, plus de gens en pussent tirer enseignement et profit?

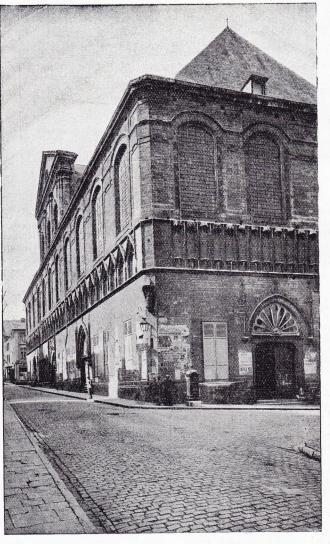
Aujourd'hui, on a marché avec le progrès; on a mis la presse quotidienne en sociétés anonymes, parce que notre besoin de savoir est devenu illimité et que pour pouvoir tout savoir et le répéter, il faut des capitaux!

Mais combien — quant à moi — j'aime mieux, que ces papiers anonymes où le labeur des rédacteurs et des reporters n'est guidé, en somme, que par l'intérêt de quelques capitalistes et n'a d'autre direction intellectuelle et politique assurée que celle de ces capitalistes, combien j'aime mieux la tâche d'enseignement mutuel et amical que les membres du Touring Club s'imposent dans leur Association et spécialement dans ce Bulletin!

Les voyages ne forment pas que la jeunesse; ils forment et ils perfectionnent tous les âges. Et il est de notre devoir — devoir impérieux — de faire profiter les autres de toutes les expériences que nous avons faites et de toutes les choses que nous avons apprises.

Nous ne grandirons nous-mêmes, en science, — et en richesses, peut-être, — que si nous sommes entourés de gens qui sont au même niveau que nous.

Les nations qui conservent parmi elles des foules ignorantes, et inintelligentes par conséquent, demeurent à l'arrière-rang. Elles traînent comme une espèce de boulet qui les retarde dans leur marche en avant, s'il ne les arrête pas tout à fait!



Louvain. - Les anciennes Halles universitaires.

MAURICE HEINS.

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire:
3 francs
Les dames sont admises

SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du touriste, du Manuel de conversation, du Catalogue de la bibliothèque et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré.

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

Exposition Universelle

Avril-novembre 1910

= et Internationale de Bruxelles

Tirage: 53,000 exemplaires